

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Arts Visuels	
Orientation	-	
Intitulé du module	Cours spécifiques II	
Code	2AV22	AAV303724F18
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 4	
Crédits ECTS	4	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module poursuit les objectifs du module 2AV12 en renforçant et développant les compétences visées. L'étudiant-e acquiert ainsi plus d'aisance et d'autonomie dans sa démarche.
Contenu et formes d'enseignement	Ce module s'articule en 2 unités d'enseignement. a) Son (4 périodes hebdomadaires) : travail en atelier sur le son comme médium, de ses sources possibles à ses divers modes de diffusion. Les ateliers sont ponctués de séances d'écoute. b) Rec/Play (4 périodes hebdomadaires) : en parallèle à la pratique d'atelier, travail sur les questions de base du médium photographique, spécifiquement sur les questions de copie ou de reproduction, sans se limiter aux techniques photographiques. Travail sur l'exposition.
Modalités d'évaluation et de validation	Les travaux réalisés dans font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation possible. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisante(s), le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignants	a) Francis Baudevin, Christian Pahud b) Geoffrey Cottenceau

Responsable du module	Stéphane Kropf	
Descriptif validé le	4 juillet 2018	par Stéphane Kropf